

**Les métiers
du Sivoa**
Penser l'avenir de la vallée
~ p.8



En action
Les grands chantiers
de l'année
~ p.10



Tribune
Entretien avec
Claude Pons
~ p.12

Au fil de l'Orge

L'Orge aval, une vallée, une rivière, un syndicat



www.sivoa.fr

N° 82 | AUTOMNE 2010

ENJEUX

Contrat de bassin
« Agir pour l'Orge! » :
un engagement
collectif





Les bons gestes

SOMMAIRE

Au fil de l'eau 2
Les bons gestes

En direct 4
Du fil de l'eau
au fil de l'histoire
Voyage aux confins
d'une civilisation perdue

Enjeux 6
Contrat de bassin
«Agir pour l'Orge!»:
un engagement collectif

Les métiers 8
Penser l'avenir
de la vallée

En action 10
Les grands chantiers
de l'année

Tribune 12
Communes et Syndicat: un
partenariat incontournable!

Au fil de l'Orge

Directeur de la publication:
Bernard Decaux.

Rédactrice en chef: Pascale
Simonin. **Comité de rédaction:**
Franck Bernard, Jean-Marc Bouchy,
Pascale Simonin. **Crédits photo:**
Sivva, p. 2: Balloïde, Onema.

Conception et réalisation:
VERBE **Responsable éditoriale:**
Étienne Leroy-Pasquinelli.

Rédaction: Flore d'Arfeuille,
Pascale Simonin. **Directeur
artistique:** Nikolaus Roche-Kresse.
Maquettiste: Caroline de Waele.
Impression: Cloître.
Septembre 2010. **ISSN:** 0298-8658.
Commission paritaire: en cours.



Qualité de l'eau : une station d'épuration d'avant-garde à Ollainville

Inaugurée le 12 juin dernier, l'usine d'épuration du Moulin Neuf est conçue pour traiter les eaux usées issues d'un petit périmètre. Elle répond à une volonté de l'Agence de l'eau : réduire les distances que doivent parcourir les eaux usées entre les villes où elles sont produites et les stations d'épuration. La seule solution étant de créer des stations de plus petite capacité, destinées à récupérer et traiter les eaux usées des localités proches.

UNE STATION POUR 60 000 HABITANTS

Pour sa part, le Moulin Neuf est au service de 18 communes. Deux des Yvelines : Saint-Martin-de-Bréthencourt et Sainte-Mesme. Et 16 de l'Essonne : Arpajon, Breuillet, Breux-Jouy, Bruyères-le-Châtel, Corbreuse, Dourdan, Égly, Mauchamps, Ollainville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Chéron, Saint Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Sermaise, Souzy-la-Briche et Villeconin. Implantée sur un site de 6 hectares, dont elle occupe le tiers, la station offre une capacité de traitement de 10 500 m³/jour. Ce qui permet de répondre aux besoins de 60 000 habitants et d'éviter aux eaux usées de parcourir 50 à 90 kilomètres, ce qui était le cas lorsqu'elles étaient acheminées vers



la station du Siaap* Seine amont de Valenton (94).

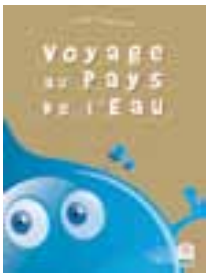
Le Moulin Neuf est géré par le Syndicat intercommunal de la vallée supérieure de l'Orge (Sivso), qui a privilégié les dernières technologies en matière d'épuration (le traitement des eaux, par exemple, se fait par filtration membranaire) et veillé à ce que toute la conception suive une démarche de développement durable. Résultats ?

Le bois a été favorisé lors de la construction ; les bâtiments à l'architecture sobre sont entourés d'espaces verts soigneusement paysagers ; enfin, pour le plus grand confort des populations voisines, l'ensemble est conçu pour ne produire ni odeur, ni bruit. Un exemple à suivre...

**Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.*



Éducation à l'environnement « Voyage au pays de l'eau » avec Goutedo



Après « Les aventures de Goutedo », un livret pédagogique destiné aux enseignants, voici « Voyage au pays de l'eau » : le carnet d'exploration de Goutedo, la mascotte du Sivoa en matière d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Conçu pour les enfants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2), ce cahier accompagne nos futurs

éco-citoyens dans le cadre du projet « Classe d'eau » mené par leur enseignant avec l'appui des animateurs du Syndicat de l'Orge. Disponible depuis la rentrée scolaire, ce carnet regroupe l'ensemble des thématiques abordées dans le programme des classes d'eau (cycle de l'eau naturel, cycle de l'eau domestique, inondation, faune, flore...) avec des exercices ludiques et pédagogiques.

Les interventions en milieu scolaire

33 classes d'eau, 52 ateliers, soit près de 2500 enfants sensibilisés. Destinées au cycle 3 (CE2, CM1, CM2), ces animations se déroulent selon des modes différents en fonction du projet des enseignants.

- **Classe d'eau** : une classe d'eau correspond à 9 interventions réparties sur l'année scolaire (de septembre à juin). Ce sont des sorties dans la vallée, agrémentées d'exploitations en classe sur le thème de l'eau.
- **Atelier eau** : il s'agit d'une intervention ponctuelle sur différentes thématiques (cycle de l'eau, pollution, inondation...).

Les interventions hors milieu scolaire

375 enfants sensibilisés, centre de loisirs, conseil municipal des jeunes. Les animateurs du Syndicat aident à l'élaboration d'un projet conduit sur l'année par le service jeunesse (eaux pluviales, pollution, biodiversité). Ils conseillent sur la marche à suivre pour sensibiliser sur le thème choisi.

Édito

Une rentrée sur les chapeaux de roues !

Comme chaque été, les espaces naturels du Syndicat sont très fréquentés. Une première a vu le jour cette année, avec l'organisation le 25 septembre dernier, à l'initiative de l'Épinoche du Val d'Orge et le soutien de nombreux partenaires dont le Sivoa et les villes de Breuillet et Bruyères-le-Châtel, de la fête du bassin de Trévoix. Temps fort de cette journée, une balade contée qui a entraîné les visiteurs de 7 à 77 ans dans un voyage écologique autour du site.

Outil de contractualisation de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département, le contrat de bassin « Agir pour l'Orge ! » est désormais finalisé. Il formalise pour une durée de six ans l'engagement des financeurs et des maîtres d'ouvrages publics et privés dans des projets qui concourent au bon état écologique des eaux et notamment celle de notre rivière. Sa signature est d'ores et déjà prévue, je vous invite à prendre connaissance des enjeux du contrat dans ce numéro et à retenir la date du 26 octobre sur votre agenda. À lire également dans ce numéro les grands chantiers du Syndicat en matière d'assainissement.



Bernard DECAUX
Président du Syndicat de la vallée de l'Orge
ava
Maire de Brétigny-sur-Orge
Vice-président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge

Du fil de l'eau au fil de l'histoire

Voyage aux confins d'une civilisation perdue

C'est le 25 septembre 2010 que se déroulait la fête du bassin de Trévoix à l'initiative de l'Épinoche du Val d'Orge, et en partenariat avec le Sivoa, Natur'Essonne, la Fédération de pêche, l'association Comprendre et protéger la nature, les villes de Bruyères-le-Châtel et Breuillet, sans oublier le Conseil général de l'Essonne et la Communauté de communes de l'Arpajonnais. Animations (découverte et démonstration de pêche, observation des oiseaux...), conférences et expositions (faune, flore...) autour de la préservation de l'environnement se sont succédé tout au long de la journée pour le plus grand bonheur des participants. ■



Une balade contée pour sensibiliser

Temps fort de la journée, une balade contée orchestrée par la compagnie Théâtre du pain a entraîné les visiteurs de 7 à 77 ans dans un véritable voyage autour du site de Trévoix. Le but était de faire prendre conscience aux nombreux participants de cette journée de la fragilité du site de Trévoix, et plus généralement de les sensibiliser à la sauvegarde de leur environnement. ■





Eaux usées

Vers une meilleure conformité des branchements



Rivière à faible débit, l'Orge est exposée à de nombreuses pollutions. Pour lutter contre le rejet des eaux usées, le Syndicat, les communes et les communautés se sont engagés dans un programme de contrôle et de conformité des installations d'assainissement auprès des particuliers. Le rythme des contrôles varie de 2% à 8% par an suivant les collectivités, et le taux de non-conformité* constaté oscille entre 30% et 50%. Pour inciter les habitants de la vallée de l'Orge à se mettre en conformité, l'une des mesures retenues par le Bureau du Syndicat est le doublement de la redevance syndicale d'assainissement (RSA), disposition prévue

à l'article L. 1331-8 du code de la santé publique (voir encadré). À ce jour, le Sivoa et huit collectivités (Arpajon, Athis-Mons, Marcoussis, La Norville, Longpont-sur-Orge, la Ville-du-Bois, Savigny-sur-Orge et la communauté d'agglomération du Val d'Orge) ont délibéré pour instaurer ce doublement, qui sera appliqué en 2011. ■

** Une installation est conforme lorsque le réseau d'eaux pluviales est séparé de celui des eaux usées ; il faut également que les eaux usées soient reliées au réseau d'eaux usées de la rue et que les eaux pluviales soient reliées à un système d'infiltration à la parcelle (puisards, fossés d'infiltration...) ou au réseau d'eaux pluviales de la rue.*

La RSA : késaco ?

Les recettes du budget assainissement du Syndicat sont essentiellement constituées de la redevance syndicale d'assainissement (RSA) pour un montant de 4 906 536 euros. Cette somme provient de la taxation de chaque mètre cube d'eau potable consommé par l'utilisateur sur le territoire du Syndicat,

soit 34 communes (dont 3 communautés d'agglomération), sans compter les redevances spécifiques de certains artisans, commerçants et industriels. En moyenne, chaque habitant utilise 120 litres d'eau par jour, soit une redevance de moins d'un euro par mois et par habitant. ■

Les Mares Yvon

Une véritable mécanique de dépollution



Ce bassin de dépollution des eaux pluviales diminue les apports de pollution provenant principalement des eaux de ruissellement dans les

Mares Yvon. L'eau en entrée d'ouvrage subit un traitement simple par décantation. Une succession de chicanes et de petits murets permettent de tranquilliser le flux d'eau. En fin d'événement pluvieux, ce bassin de stockage se vidange automatiquement par pompage. Les eaux superficielles propres sont rejetées vers les mares après un passage dans un déshuileur*. Les matières décantées sont dirigées vers le réseau d'eaux usées de la commune.

Depuis près d'un an, l'automate des Mares Yvon présentait des dysfonctionnements (mauvais paramétrages). Une étude précise et de nombreux essais ont permis de remettre en fonctionnement cet ouvrage de dépollution. Les premiers

résultats sont concluants : les rendements atteints sont en effet très satisfaisants sur les paramètres MES (matières en suspension) et DCO (divers composés chimiques), avec des taux respectifs de 86,6% et 76,2% ; ils démontrent l'intérêt de cet ouvrage pour la dépollution du milieu récepteur. Ces premiers chiffres seront validés lors des prochaines pluies. ■

** Appareil servant à séparer l'huile de l'eau.*



Télex

Promeneurs, suivez le guide!

Entre Arpajon et Athis-Mons, 40 km de pistes vous attendent le long de l'Orge et de ses plans d'eau. Le Guide de la promenade de l'Orge est disponible sur simple demande auprès de claire.chamaille@sivoa.fr, ou en téléchargement sur www.sivoa.fr. À découvrir également, la promenade de la Sallemouille, qui attend les promeneurs pour une balade de 11 km entre Marcoussis et Brétigny-sur-Orge. Également disponible sur www.sivoa.fr.



Saint-Michel-sur-Orge: la placette de la Source fait peau neuve

Dans le cadre de l'aide aux communes, ce projet comprend plusieurs étapes: la création de 8 places de stationnement, la sécurisation des accès aux allées par des barrières et des plots amovibles, la sécurisation des accès aux prairies par la création de fossés, ainsi que la réouverture du ru de la Source et des plantations pour la mise en valeur de la placette.



Station qualité à Arpajon

Les premiers résultats de la station qualité d'Arpajon, mise en route début juillet, montrent que l'Orge en entrée de notre territoire est plutôt de bonne qualité. En phase d'essai jusqu'en septembre, cet ouvrage sera réceptionné en octobre.

Contrat de bassin « Agir pour l'Orge ! » :

Outil de contractualisation de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département, le Contrat de bassin pour l'eau permet de formaliser pour une durée de six ans l'engagement des financeurs et des maîtres d'ouvrages publics et privés dans les projets qui concourent au bon état écologique des eaux. Rappel des enjeux et objectifs.

Le contrat est ouvert à des opérations de toutes natures : études, travaux sur les réseaux d'assainissement, mise en conformité des branchements des particuliers et des entreprises, aménagement de rivières et de milieux naturels, information, communication...

Le Syndicat assure depuis 2009 l'animation du contrat, le diagnostic initial du bassin versant étant désormais validé. De même, tous les maîtres d'ouvrage ont été rencontrés pour élaborer un plan d'objectifs comportant 28 cibles quantitatives à atteindre, ainsi qu'un programme d'actions prévisionnel d'un montant estimatif de 71 millions d'euros. Sur cette base ont été définies, avec les financeurs, les priorités d'action ainsi que les règles qui régiront le contrat. Le contrat entre aujourd'hui en phase d'adoption par l'ensemble des acteurs, pour une signature prévue le 26 octobre 2010.



FÉDÉRER LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Ce contrat s'appuie sur une politique partenariale à une échelle hydrographique cohérente : celle du bassin versant de la masse d'eau R98 « Orge aval », comprenant comme affluents principaux la Sallemouille, le Mort Ru, le Blutin, la Bretonnière et le Ru de Fleury. La sous-masse d'eau des lacs de l'Essonne est également comprise dans le périmètre de masse d'eau R98 et dans le périmètre du présent contrat.

À ce périmètre s'ajoutent momentanément le temps qu'un contrat de bassin « Orge amont » voie le jour cinq

Évaluation financière

Le montant des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs assignés au contrat est estimé à **71 M€ HT**, dont **41,5 M€ HT** au titre des actions prioritaires pour le milieu naturel (hydromorphologie, travaux d'assainissement prioritaires, maîtrise des intrants dans les réseaux, phytosanitaires).

Le programme de **71 M€** est réparti ainsi :

- **8,7 M€** pour l'aménagement de la rivière et des espaces naturels ;
- **0,1 M€** pour les actions de réduction des produits phytosanitaires ;
- **40,4 M€** pour les travaux sur les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration,

dont **27,3 M€** prioritaires (épuration, séparation des réseaux, transport, connaissance) ;

- **8 M€** pour la maîtrise des intrants dans les réseaux ;
- **11,9 M€** pour la gestion hydraulique et la prévention des inondations.

Le total des coûts des opérations s'élève à **69,1 M€**.

À cela s'ajoutent les mesures d'accompagnement que sont les animations techniques « eaux usées non domestiques », « contrat global », « garde rivière » et les mesures de la qualité des eaux, pour un montant total de **1,8 M€** pour les six années du contrat.



un engagement collectif

communes situées en amont immédiat de la masse d'eau R 98. Le contrat est basé sur un diagnostic global de l'état de la masse d'eau et s'articule autour d'actions coordonnées entre les acteurs présents sur le territoire, chacun dans le cadre de ses compétences. Cette démarche contractuelle menée sur un bassin versant homogène est le fruit de la volonté commune de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la Région Ile-de-France, du Département de l'Essonne et des acteurs locaux de l'eau de répondre aux enjeux de la directive-cadre européenne sur l'eau.

pluie, les phytosanitaires et les pollutions générées par le ruissellement urbain ;

- la reconquête de la qualité et de la diversité morphologique de l'Orge et de ses affluents ;
- la régulation des eaux de ruissellement, la reconquête des champs d'expansion des crues et l'information des riverains

et des acteurs concernés sur les risques d'inondation ;

- la réalisation et la préservation du maillage écologique depuis le lit mineur de la rivière jusqu'aux plateaux, ainsi que la valorisation et la protection de la vallée dans l'espace urbain. ■

SYNTHÈSE DU PROGRAMME ORGE AVAL



LES ENJEUX DU CONTRAT

La masse d'eau Orge aval est comprise dans le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Orge-Yvette, actuellement en cours de révision. Déclinant à la masse d'eau de l'Orge aval les objectifs du SAGE Orge-Yvette, le contrat a pour enjeu principal la préservation et l'amélioration de la qualité des milieux naturels aquatiques et humides, dans l'objectif de tendre vers le bon état écologique. Des enjeux majeurs ont été identifiés dans le diagnostic approuvé en mars 2009 par le comité de pilotage (voir le tableau de synthèse ci-contre) :

- la diminution de la teneur en polluants chimiques et physico-chimiques dans les eaux de surface, en particulier les rejets d'eaux usées par temps sec comme par temps de

Valeurs du programme	Thématiques	Total contrat
Les démarches à l'échelle de la masse d'eau		6 083 000 €
Réduction phytosanitaires	Phytosanitaires	133 000 €
Maîtrise des intrants (branchements)	Assainissement	5 700 000 €
Hydraulique	Hydraulique / pluvial	250 000 €
Les projets globaux par affluents		4 486 000 €
Aménagement rivière et espaces naturels	Espaces naturels	185 000 €
Aménagement rivière et espaces naturels	Hydromorphologie	909 000 €
Réseaux d'assainissement	Assainissement réseaux	170 000 €
Maîtrise des intrants (branchements, pollutions EU)	Assainissement	1 032 000 €
EUND	Assainissement EUND	690 000 €
Hydraulique	Hydraulique / pluviale	1 500 000 €
Les aménagements des cours d'eau et des milieux naturels liés à l'eau		7 628 000 €
Espaces naturels	Espaces naturels	2 362 000 €
Hydromorphologie	Hydromorphologie	5 266 000 €
L'assainissement		40 803 790 €
Outils de connaissance et de programmation	Assainissement	1 395 770 €
Programmes de réhabilitation du réseau de transport	Assainissement réseaux	13 019 000 €
Programmes de remise à niveau par bassin de collecte	Assainissement réseaux	4 450 000 €
Programmes de mise en conformité des branchements particuliers et assimilés	Assainissement	490 000 €
Autorisations des rejets des eaux usées non domestiques	Assainissement EUND	93 000 €
Opérations ponctuelles de séparation des réseaux d'épuration	Assainissement Assainissement station	6 486 020 € 1 777 000 €
Projets non prioritaires	Assainissement réseaux	13 093 000 €
Total des actions de gestion des eaux pluviales et de lutte contre les inondations		10 189 954 €
Animation du contrat	Mesures d'accompagnement	1 800 000 €
Totaux du programme Orge aval		71 000 000 €

Penser l'avenir de la



Philippe Moncaut,
Responsable du service
Prospective et Études
des milieux

Quelle vallée pour demain? C'est à cette question ambitieuse que tente de répondre le service Prospective et études des milieux, composé de cinq techniciens aux compétences pointues.

Le service Prospective et études des milieux est l'un des maillons de la Direction Milieux naturels. Une formule résume sa mission globale: donner plus de cohérence aux actions du Syndicat. Pour atteindre cet objectif ambitieux, de nombreuses études sur la qualité du milieu naturel sont menées par l'équipe de cinq techniciens dirigée par Philippe Moncaut. «Ce service a beaucoup évolué. Aujourd'hui, nous nous donnons les moyens de nos ambitions prospectives», explique ce diplômé en sciences et techniques, dont le fer de lance est le développement durable.



Nelly Aveline «Les décisions doivent être collégiales»

Chargée d'étude des milieux naturels, Nelly Aveline coordonne la série d'inventaires floristiques et faunistiques menés tous les sept ans par le Syndicat. Réalisées sur le terrain par des prestataires spécialisés, ces études permettent d'établir un diagnostic sur l'état de santé du milieu naturel. «Il s'agit par exemple de mesurer l'impact des travaux d'aménagement sur la vallée», précise cette Essonnoise d'adoption née en Auvergne, également chargée du suivi opérationnel du plan de gestion du site de Trévoix (2009 à 2015). «Des décisions concrètes sont prises collégialement à partir des conclusions de toutes ces études par l'ensemble du Syndicat. La transversalité est le maître mot du service.»



PENSER LA VALLÉE DANS SA GLOBALITÉ

L'élaboration d'un plan de gestion lancé en avril 2010 représente l'une des missions phare du service. C'est à Angélique Meynier, jeune recrue du Syndicat, qu'a été confiée la coordination de ce dispositif primordial pour l'avenir de la vallée. Objectif? Dresser un état des lieux exhaustif du territoire, à partir duquel des orientations stratégiques seront proposées. «Pour la première fois, la gestion de la vallée sera considérée dans sa globalité», indique Philippe Moncaut, qui déplore une gestion encore trop fragmentée des parcelles. «La rivière et la coulée verte que représente la vallée en tant que telle doivent être appréhendées dans leur continuité. C'est la condition sine qua non pour maintenir la biodiversité des milieux terrestres et aquatiques.»



vallée



Angélique Meynier « Il faut rétablir l'homogénéité du territoire »

« Rétablir l'équilibre entre les fonctions écologiques, récréatives et paysagères de la vallée est primordial », souligne Angélique Meynier, chargée du plan de gestion de la vallée de l'Orge. Recrutée en avril dernier, cette jeune diplômée d'un master 2 en géographie est chargée de la rédaction du plan de gestion de la vallée lancé par le Syndicat en 2010. « Ce plan contribuera à l'appréhension de la vallée dans son ensemble, de manière homogène. » Afin de faire contrepoids à la fragmentation du territoire, le Syndicat s'appuie sur un outil phare du Grenelle de l'environnement : la trame verte (réseau terrestre) et bleue (réseau aquatique).

Cécile Bellot « Ce tronçon devrait servir d'exemple »

C'est dans le cadre de sa thèse universitaire que Cécile Bellot, 24 ans, a intégré le Syndicat en février dernier. Son travail d'étude axé sur un tronçon long de 6 kilomètres vise à mesurer l'impact de l'abaissement de trois clapets sur la rivière. « Peu d'études ont été menées en France sur les conséquences de l'effacement d'ouvrages hydrauliques sur la qualité de la rivière, aussi bien en termes sédimentologiques que géochimiques. »



L'effacement de trois clapets en 2010 et de cinq autres prévu d'ici à 2012 selon la directive-cadre sur l'eau (DCE) pourrait contribuer à rétablir la continuité de la vallée. « Ce tronçon devrait servir d'exemple », conclut cette passionnée de science-fiction qui apprécie d'avoir déjà un pied dans le monde du travail.

UNE ÉQUIPE SOUDÉE

Au-delà du plan de gestion, le service s'articule autour de l'écosystème terrestre d'une part et de l'écosystème aquatique d'autre part. Ce dernier est le domaine de Mélanie Le Moign, Cécile Bellot et Thomas Foucart. Pour préserver et améliorer la qualité de l'eau, des campagnes de prélèvements, coordonnées par Mélanie Le Moign, sont réalisées six fois par an, le but étant de mesurer de nombreux paramètres, dont les taux d'azote et de phosphore, ou les micropolluants. Parallèlement, deux campagnes spécifiques menées chaque année visent à évaluer l'état de santé de l'Orge grâce à des prélèvements d'invertébrés et de végétaux sédentaires. Des prélèvements complémentaires permettent enfin de mesurer les taux de pesticides ou les rejets

radioactifs. Dans le cadre de sa thèse, Cécile Bellot conduit quant à elle une mission autour de l'effacement progressif des clapets, tandis que Thomas Foucart est chargé de piloter les ouvrages de dépollution et de stockage des eaux pluviales exploités par le Syndicat. En matière d'écosystème terrestre, de nombreuses études telles que les inventaires faunistiques et floristiques sont coordonnées par Nelly Aveline. « L'équipe est soudée, explique Philippe Moncaut, nous partageons la même vision prospective. Et nous sommes tous vigilants à ce que, pour chaque problématique, les aspects environnementaux mais aussi sociaux et économiques soient systématiquement pris en compte. » ■

Les grands chantiers

Le Syndicat poursuit les travaux de réhabilitation du réseau de transport intercommunal d'assainissement des eaux usées dont il est propriétaire.



Frédéric Decultot,
Responsable Assainissement
au Syndicat

En matière d'assainissement, le programme pluri-annuel des travaux fixé en 1992 par le Syndicat, en partenariat avec le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France et l'Agence de l'eau de Seine-Normandie se poursuit à un bon rythme. En 2010, les travaux concernent majoritairement la réhabilitation de quatre grands équipements : l'antenne des Noues de Seine à Viry-Chatillon, celle de la Ville-du-Bois (communes de Nozay, Montlhéry et la Ville-du-Bois), celle de Morsang-sur-Orge ; et le collecteur d'eaux pluviales dit du «ZOH», dont le rôle consiste à récupérer les eaux de pluie des communes de Ris-Orangis, Fleury-Mérogis, Grigny et Sainte-Geneviève-des-Bois, avec pour exutoire les lacs de Viry-Grigny. La situation géographique de ces quatre équipements dans des zones très urbanisées rend parfois délicate l'intervention des équipes du Syndicat ou des prestataires extérieurs. «*Nous intervenons maintenant à l'aval de la vallée dans des zones pavillonnaires denses, avec des conditions de circulation difficiles, voire dangereuses, où les volumes d'effluents sont bien plus conséquents*, précise Frédéric Decultot, responsable Assainissement au Syndicat. *Les diamètres des équipements, souvent plus importants (supérieurs à 800 mm), entraînent également des difficultés.*»

À LA MAIN

C'est entièrement à la main et à l'aide de simples brouettes que les travaux de réhabilitation de l'antenne des Noues de Seine ont été réalisés durant deux mois et demi (avril à juin dernier). Des conditions particulièrement difficiles avec

des accès au site extrêmement restreints (RN 7 et RER D). Autre particularité : la localisation du collecteur implanté sur la berge de la Morte-Rivière. «*L'équipement, qui n'avait pas bénéficié de travaux depuis sa création à cause de cette difficulté, était envahi de racines et de bouchons de détrit.*» Le montant des travaux (gainage de l'antenne de 240 mètres et rénovation des 6 regards de visite) s'élève à 220 000 euros HT (entreprises Insituform et MGCE). «*La complexité du chantier explique ce tarif relativement élevé*», commente Frédéric Decultot.

UNE PREMIÈRE TRANCHE RONDEMENT MENÉE

Sept mois ont été nécessaires pour réaliser la première tranche de travaux de l'antenne de la Ville-du-Bois, soit 1,5 kilomètre de gainage de Nozay à la RN 20 ; auquel il faut ajouter le remplacement de 35 branchements, pour un montant total de 420 000 euros HT (entreprise MGCE). «*Les racines et quelques affaissements de terrain n'ont pas entravé le bon déroulement du chantier.*» La seconde tranche démarrera dès le début de l'année 2011.

Longpont-sur-Orge, un premier bilan encourageant

Au début de l'année 2010, la Ville de Longpont-sur-Orge a cédé la gestion de ses réseaux communaux au Sivoa. «*C'est une première dans la vallée de l'Orge*», indique Gauthier Rouaix, nouvelle recrue du Syndicat, où il est désormais l'interlocuteur privilégié des habitants de Longpont-sur-Orge pour toutes les questions liées à l'assainissement. «*Nous n'avons pas été confrontés à des problèmes majeurs, même s'il a fallu se familiariser avec le terrain dans les premières semaines. Le dialogue avec les services techniques de la ville est constructif.*» Quant aux riverains, ils ont progressivement identifié le rôle de Gauthier Rouaix et n'hésitent pas à le contacter directement.





de l'année



UN SYSTÈME SUR MESURE

Commencé en septembre 2009, le chantier de l'antenne de Morsang-sur-Orge consiste à gainer le collecteur sur un tronçon de 1,1 kilomètre, et à remplacer 16 branchements. La force du débit (200 litres par seconde), due à la proximité de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, exige la mise en place d'un système de pompage afin d'assécher le collecteur. Ce chantier, dont le coût total s'élève à 570 000 euros HT, devrait se poursuivre jusqu'en février 2011.



LES PIEDS DANS L'EAU

La quatrième tranche des travaux du ZOH a démarré en juin dernier. Comme pour les précédentes tranches, la technique retenue est le ferrailage, suivi de la projection de béton armé. «Le collecteur

d'eaux pluviales n'étant pas maillé, nous sommes tributaires de la météo. Les équipes travaillent constamment les pieds dans 15 centimètres d'eau.» Le coût total de cette tranche de travaux, qui devrait s'achever durant l'automne, s'élève à 630 000 euros. Parallèlement, une étude pour évaluer la nature des travaux de la cinquième tranche, située en amont de l'autoroute A6, est en cours de lancement. ■

Travailler en toute sécurité

Engagé dans une démarche certificative en matière de protection de l'environnement et d'amélioration de la sécurité des agents, le Syndicat a la triple certification ISO 14001, EMAS et OHSAS 18001. Depuis 2003, plusieurs principes sont appliqués, parmi lesquels :

- un personnel formé aux règles de sécurité;
- un suivi des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité;
- la mise en place de consignes de sécurité pour les sociétés sous-traitantes;
- la mise en œuvre de tests de situations d'urgence (chute d'arbre, accident corporel...);
- la création d'un comité d'hygiène et de sécurité (CHS);
- la nomination d'un agent chargé de l'application des règles de sécurité (ACMO).



Prévention des inondations, amélioration de la qualité de l'eau par la réduction des sources de pollution et la réhabilitation des collecteurs, préservation et aménagement du cadre de vie... les missions et actions du Syndicat sont nombreuses, mais elles n'atteindront leurs objectifs que si elles sont bien comprises et partagées par tous! Le point avec Claude Pons, maire de Montlhéry et nouveau vice-président au Sivoa.

Communes et Syndicat : un partenariat incontournable!



Claude Pons, maire de Montlhéry et vice-président du Sivoa, en charge du projet Mort Ru et de la politique EUND.

Comment voyez-vous votre rôle au Syndicat de l'Orge?

Claude Pons: Un rôle actif. Je souhaite m'investir dans ce poste afin d'apporter ma contribution au développement écologique de ma ville et plus largement de l'ensemble du territoire. La stratégie du Sivoa est de grande envergure et la mobilisation de tous reste nécessaire! Nous devons travailler ensemble pour le bien de l'ensemble du territoire de la vallée de l'Orge. Dans un premier temps, une phase de découverte et d'apprentissage est toutefois incontournable, en ce qui me concerne, pour être véritablement opérationnel et utile au Syndicat. Une première chose m'apparaît comme indispensable: nous devons plus expliquer notre stratégie, la rendre plus lisible, pour faire adhérer l'ensemble de nos concitoyens et convaincre le plus grand nombre d'élus.

Que pensez-vous de notre politique en matière d'eaux usées non domestiques?

C.P.: C'est la mission qui m'a été confiée, avec notamment la responsabilité du projet Mort Ru. Et sur ce sujet, nous ne devons pas négliger la communication auprès des entreprises concernées afin que cette politique soit bien comprise et que les chefs d'entreprise adhèrent au projet. Sur notre commune, jusqu'à aujourd'hui, peu de contrôles de conformité ont été menés, et par conséquent peu d'entreprises répondent aux normes. D'où la nécessité d'instaurer un dialogue avec eux. En effet, nous ne réussirons à rien par la contrainte. Notre rôle est de leur apporter soutien et conseils dans la démarche. Pour être plus efficace en matière d'EUND, notre démarche doit se situer plus en amont, à savoir dès l'implantation de l'entreprise sur le territoire. Nous devons contacter les entrepreneurs à ce moment, et il est pour cela primordial de travailler de concert avec la Chambre de commerce et des métiers. De même, il faut leur montrer qu'ils ont tout à gagner à mettre leurs installations aux normes. Pourquoi ne pas imaginer un label qualité décerné par le Syndicat? Comme vous le constatez, c'est un vaste chantier et il reste encore beaucoup de choses à mettre en place!

Que peut apporter le Sivoa à votre ville?

C.P.: Le Syndicat est un acteur privilégié en matière d'assainissement. Les équipes du Sivoa interviennent pour nous sur le bassin de retenue des Grandes Vignes, dans le cadre d'une étude sur le flux d'eau. Une étude complexe concernant la RN20 est également en cours. L'aménagement paysager et la préservation du cadre de vie sont aussi des domaines où le Sivoa possède des compétences. Or, notre commune envisage la création de jardins familiaux, un domaine où le Syndicat a déjà montré son expertise, notamment en tant que maître d'ouvrage. Les communes adhérentes au Syndicat ont à leur disposition des équipes pluridisciplinaires et compétentes. Pourquoi ne pas en profiter?

“ La stratégie du Sivoa est de grande envergure et la mobilisation de tous reste nécessaire! ”

